



Le Mans, le 2 novembre 2017

Elections municipales partielles complémentaires THOREE-LES-PINS

Des élections municipales partielles complémentaires auront lieu les dimanches 26 novembre et 3 décembre 2017, en cas de second tour, afin d'élire 5 conseillers municipaux de la commune de THOREE-LES-PINS.

Les candidatures pourront être déposées à la sous-préfecture de la Flèche aux dates et heures suivantes :

Premier tour :

- Le mercredi 8 novembre 2017 de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00
- Le jeudi 9 novembre 2017 de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 précises.

Second tour (si nécessaire) :

- Le lundi 27 novembre 2017 de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00
- Le mardi 28 novembre 2017 de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 précises.

Les renseignements relatifs aux modalités de candidature pourront être obtenus auprès de la préfecture au 02-43-39-71-20 ou au 02-43-39-72-27 et auprès de la sous-préfecture de La Flèche au 02-43-39-60-71 ou au 02-43-39-60-52.